

TABLE des MATIERES

Août 2018

ARRETES

	Page
Arrêté n° 2018 D 2159 du 9 juillet 2018 - PORTANT modification de la composition de la Commission Départementale d'Aménagement	2
Arrêté n° 2018 D 2463 du 17 août 2018 - PORTANT désignation des membres aux Commissions Administratives Paritaires pour le perosnnel titulaire départemental.	7

**ARRÊTÉ n° 2018 - D - 2459 du 09 JUIL. 2018**

PORTANT modification de la composition de la Commission Départementale d'Aménagement Foncier

Le Président du Conseil départemental,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les dispositions du titre II du livre 1^{er} du Code Rural et de la Pêche Maritime, et notamment les articles L 121-8 et R 121-7,

VU l'arrêté n° 2017-D-2682 du 21 juin 2017 portant organisation des Services du Département de l'Indre,

VU la délibération de la Commission Permanente du Conseil Général du 18 avril 2008 portant institution de la Commission Départementale d'Aménagement Foncier,

VU l'arrêté n° 2008-D-1649 du 28 juillet 2008 portant constitution de la Commission Départementale d'Aménagement Foncier,

VU les arrêtés n° 2011-D-1203 du 17 mai 2011, n° 2012-D-1307 du 21 mai 2012, n° 2013-D-1478 du 3 juin 2013, n° 2014-D-1921 du 3 juin 2014, n° 2015-D-2031 du 5 mai 2015 et n° 2016-D-1509 du 27 juin 2016 portant modification de la composition de la Commission Départementale d'Aménagement Foncier,

VU le courrier du 1^{er} mars 2018 de Monsieur le Président des Jeunes Agriculteurs de l'Indre,

VU la réorganisation de la Direction de l'Aménagement du Territoire du Département de l'Indre,

Sur proposition du Directeur Général des Services du Département,

ARRÊTE :

Article 1^{er} – L'arrêté n° 2008-D-1649 du 28 juillet 2008 portant constitution de la Commission Départementale d'Aménagement Foncier, successivement modifié par les arrêtés n° 2011-D-1203 du 17 mai 2011, n° 2012-D-1307 du 21 mai 2012, n° 2013-D-1478 du 3 juin 2013, n° 2014-D-1921 du 3 juin 2014, n° 2015-D-2031 du 5 mai 2015 et n° 2016-D-1509 du 27 juin 2016 est à nouveau modifié comme suit dans son article 1^{er} :

- Présidence :

En qualité de Président titulaire :

Monsieur Hubert JOUOT – Saint-Louis – 36370 PRISSAC

En qualité de Président suppléant :

Monsieur Jacques POURAILLY – 51 bis, rue Jean-Jacques Rousseau – 36200 ARGENTON-SUR-CREUSE.

- Conseillers départementaux :

En qualité de membres titulaires :

Monsieur Michel BRUN, Conseiller départemental de LEVROUX,
Monsieur Gérard BLONDEAU, Conseiller départemental du BLANC,
Madame Marie-Jeanne LAFARCINADE, Conseillère départementale de NEUVY-SAINT-SÉPULCHRE,
Monsieur Jean-Claude BLIN, Conseiller départemental d'ARGENTON-SUR-CREUSE.

En qualité de membres suppléants :

Monsieur Gérard MAYAUD, Conseiller départemental de SAINT-GAULTIER,
Madame Michèle SELLERON, Conseillère départementale de LA CHÂTRE,
Monsieur Claude DOUCET, Conseiller départemental de VALENÇAY,
Madame Jocelyne GIRAUD, Conseillère départementale d'ARGENTON-SUR-CREUSE.

- Maires de communes rurales :

En qualité de membres titulaires :

Monsieur Philippe AUBRUN-SASSIER, Maire de LACS,
Monsieur Jean-Pierre CHÈNE, Maire de MOULINS-SUR-CÉPHONS.

En qualité de membres suppléants :

Monsieur William GUIMPIER, Maire de FAVEROLLES,
Monsieur René GENICHON, Maire de VIGOULANT.

- **Personnes qualifiées :**

Le Chef du Service Juridique de la Direction Générale des Services, ou son représentant,
Le Directeur de l'Aménagement du Territoire, ou son représentant,
Le Directeur des Routes, des Transports, du Patrimoine et de l'Éducation, ou son représentant,
L'Attaché de la Direction de l'Aménagement du Territoire, ou son représentant,
Le Technicien en charge de l'Aménagement Foncier à la Direction de l'Aménagement du Territoire, ou son représentant,
Monsieur Charles GUILLOTEAU, de l'Agence de Développement Touristique de l'Indre.

- **Monsieur le Président de la Chambre d'Agriculture de l'Indre, ou son représentant désigné parmi les membres de la Chambre d'Agriculture.**

- **Représentants des Présidents de la Fédération ou de l'Union Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles et de l'Organisation Syndicale Départementale des Jeunes Exploitants Agricoles les plus représentatives au niveau national :**

Monsieur Thierry BOIRON - Les Sablons - 36100 SAINT-VALENTIN, pour la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de l'Indre,
Monsieur Mickaël BRISSET - 15 Rue de Vernusse - 36210 BAGNEUX, pour les Jeunes Agriculteurs de l'Indre.

- **Représentants des Organisations Syndicales d'Exploitants Agricoles représentatives dans le département de l'Indre :**

Monsieur Régis FEIGNON - Les Aubiers - 36800 THENAY, pour la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de l'Indre,
Monsieur Gaël PICHON - La Bletterie - 36400 SAINT-CHARTIER, pour les Jeunes Agriculteurs de l'Indre,
Monsieur Hervé SOYER - Montifault l'Aleuf - 36110 ROUVRES-LES-BOIS, pour la Confédération Paysanne de l'Indre,
Monsieur Hugues FOUCAULT - Brisevent - 36110 BRETAGNE, pour la Coordination Rurale de l'Indre.

- **Monsieur le Président de la Chambre Interdépartementale des Notaires, ou son représentant.**

- Membres propriétaires bailleurs :**En qualité de membres titulaires :**

Monsieur Charles de LA GUERRANDE – Le Château – 36210 SAINT-CHRISTOPHE-EN-BAZELLE,
Monsieur Jean-Claude ROBIN – Laleuf – 36400 NOHANT-VIC.

En qualité de membres suppléants :

Monsieur Jacques CHARLOT – La Grande Écoltière – 36700 MURS,
Monsieur Henri d'HUSSEL – L'Abeaupinière – 36150 REBOURSIN.

- Membres propriétaires exploitants :**En qualité de membres titulaires :**

Monsieur Rémi JULIEN - Rue de l'Indre – 36500 BUZANÇAIS,
Monsieur Philippe CAILLAUD – Perches – 36400 SAINT-CHARTIER.

En qualité de membres suppléants :

Monsieur Bruno LESSAULT – La Chauvellerie – 36110 BAUDRES,
Monsieur Serge LECLAIR – Le Bois Gaultier – 36600 FONTGUENAND.

- Membres exploitants preneurs :**En qualité de membres titulaires :**

Monsieur Jean-Yves LIMBERT – Le Petit Chamois – 36250 VILLERS-LES-ORMES,
Monsieur Pascal MOULIN – 77, avenue Léon Blum – 36320 VILLEDIEU-SUR-INDRE.

En qualité de membres suppléants :

Monsieur Thomas RICHARD – Les Bellonnes – 36200 TENDU,
Monsieur René FOURNIER – Ville – 36230 NEUVY-SAINT-SÉPULCHRE.

- Représentants d'associations agréées en matière de faune, de flore et de protection de la nature et des paysages :**En qualité de membres titulaires :**

Madame Dominique CHARPENTIER – La Boisfarderie – 36100 BRIVES, pour la Fédération des Chasseurs de l'Indre,
Monsieur Jean-Pierre FONBAUSTIER – 44, avenue François Mitterrand – 36000 CHÂTEAUROUX, pour Indre Nature.

En qualité de membres suppléants :

Monsieur Alain DUVOUX – Rue du coteau vert – 36210 CHABRIS, pour la Fédération des Chasseurs de l'Indre,

Monsieur Laurent RIOLLET – 44, avenue François Mitterrand – 36000 CHÂTEAUROUX, pour Indre Nature.

Dans le cas où la Commission Départementale d'Aménagement Foncier est appelée à statuer sur une opération dans le périmètre de laquelle est comprise une aire d'appellation d'origine contrôlée, sa composition est complétée par :

- Un représentant de l'Institut National de l'Origine et de la Qualité.

Article 2 – Les autres dispositions des arrêtés n° 2008-D-1649 du 28 juillet 2008, n° 2011-D-1203 du 17 mai 2011, n° 2012-D-1307 du 21 mai 2012, n° 2013-D-1478 du 3 juin 2013, n° 2014-D-1921 du 3 juin 2014, n° 2015-D-2031 du 5 mai 2015 et n° 2016-D-1509 du 27 juin 2016 sont maintenues.

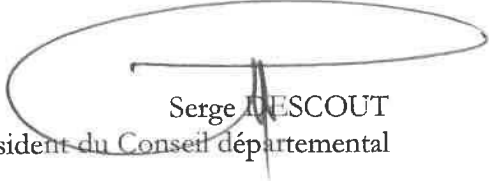
Article 3 – Le Directeur Général des Services du Département, le Directeur de l'Aménagement du Territoire, le Président de la Commission Départementale d'Aménagement Foncier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs du Département de l'Indre.

DATE de TRANSMISSION
au CONTRÔLE de LÉGALITÉ

09 JUIL. 2018

AFFICHE le

09 JUIL. 2018



Serge DESCOUT
Président du Conseil départemental



**Direction
des Relations Humaines**

ARRÊTÉ N° 2018 D 2463 du 17 AOUT 2018

PORTANT désignation des membres aux Commissions Administratives Paritaires pour le personnel titulaire départemental.

* *

**Le PRESIDENT
du CONSEIL DÉPARTEMENTAL,**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

VU le décret n° 89-229 du 17 avril 1989 modifié, relatif aux Commissions Administratives Paritaires des Collectivités Territoriales et de leurs établissements publics,

VU le décret n° 2014-451 du 2 mai 2014 modifiant le décret n° 95-1018 du 14 septembre 1995 fixant la répartition des fonctionnaires territoriaux en groupes hiérarchiques,

VU la délibération de la Commission Permanente du Conseil Général du 11 juillet 2014 portant sur la composition des instances paritaires du Département,

VU les procès-verbaux des élections des représentants du personnel aux Commissions Administratives Paritaires de catégories A, B et C établis le 4 décembre 2014,

VU l'arrêté n° 2017 D 4086 du 12 décembre 2017 portant désignation des membres aux Commissions Administratives Paritaires pour le personnel titulaire départemental,

CONSIDERANT les départs de Mme Béatrice SUPERSAC, M. Raphaël TILLIE et M. Fabrice BERNERON, le 1er septembre 2018,

SUR proposition du Directeur Général des Services du Département,

ARRÊTÉ :

Article 1er.- Sont désignés en qualité de représentants du Département de l'Indre aux Commissions Administratives Paritaires compétentes à l'égard du personnel titulaire départemental des catégories A, B et C :

Catégories A et B (4 membres titulaires pour chaque C.A.P.)

Titulaires :

- ◇ M. le Président du Conseil départemental
- ◇ Mme Mireille DUVOUX
- ◇ M. Michel BRUN
- ◇ Mme Florence PETIPEZ

Suppléants :

- ◇ Mme Frédérique MERIAUDEAU
- ◇ M. Gérard BLONDEAU
- ◇ Mme Chantal MONJOINT
- ◇ M. Marc FLEURET

.../...

Catégorie C (6 membres titulaires)**Titulaires :**

- ◇ M. le Président du Conseil départemental
- ◇ Mme Mireille DUVOUX
- ◇ M. Michel BRUN
- ◇ Mme Florence PETIPEZ
- ◇ M. Gérard BLONDEAU
- ◇ Mme Chantal MONJOINT

Suppléants :

- ◇ Mme Frédérique MERIAUDEAU
- ◇ M. Marc FLEURET
- ◇ Mme Nadine BELLUROT
- ◇ M. Claude DOUCET
- ◇ Mme Françoise PERROT
- ◇ M. Régis BLANCHET

Article 2.- Sont désignés en qualité de représentants du personnel aux Commissions Administratives Paritaires compétentes à l'égard du personnel titulaire départemental des catégories A, B et C :

Catégorie A**Groupe VI :****Titulaires :**

- ◇ M. Christophe LUMET

Suppléant :

- ◇ M. Christophe COURTEMANCHE

Groupe V :**Titulaires :**

- ◇ Mme Magali TISSIER (C.G.T.)
- ◇ M. Gilles JAMET (F.O.)
- ◇ Mme Nadia ARRIVE (F.O.)

Suppléante :

- ◇ Mme Karine LEBLANC (C.G.T.)
- ◇ Mme Françoise GENTAL (F.O.)
- ◇ Mme Solange CHAVEGRAND (F.O.)

Catégorie B**Groupe IV :****Titulaires :**

- ◇ Mme Dominique VILAIN (C.F.D.T.)
- ◇ Mme Valérie BERTRAND (C.G.T.)
- ◇ M. Laurent ROLLIN (F.O.)

Suppléants :

- ◇ Mme Valérie BAUD (C.F.D.T.)
- ◇ Mme Adeline BLANCHARD (C.G.T.)
- ◇ M. Francis CARDINET (F.O.)

.../...

Groupe III :**Titulaire :**

◇ M. Dominique BOUE (C.G.T.)

Suppléant :

◇ M. Christian SINAULT (C.G.T.)

Catégorie C**Groupe II :****Titulaires :**

◇ M. Pierre MENDEZ (C.G.T.)

◇ M. Thierry MAIGRET (C.G.T.)

Suppléants :

◇ M. Bruno POQUEREAU (C.G.T.)

◇ M. Michel AUMARECHAL (C.G.T.)

Groupe I :**Titulaires :**

◇ Mme Céline SAUZET (C.F.D.T.)

◇ M. David MONNIN (C.G.T.)

◇ M. Pascal BOISSEAUX (C.G.T.)

◇ Mme Gaëtane BACHELIER

Suppléants :

◇ M. Rémi CHENU (C.F.D.T.)

◇ M. Thierry BIET (C.G.T.)

◇ Mme Françoise GATEAU (C.G.T.)

◇ Mme Karine DYMARKOWSKI

Article 3.- L'arrêté n° 2017 D 4086 du 12 décembre 2017 est abrogé.

Article 4.- Le présent arrêté prend effet le 1er septembre 2018.

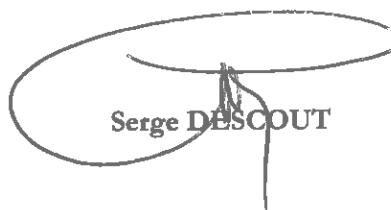
Article 5.- Le Directeur Général des Services du Département est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs et notifié à chaque représentant.

DATE de TRANSMISSION
au CONTRÔLE de LÉGALITÉ

17 AOUT 2018

AFFICHE le

17 AOUT 2018



Serge DESCOUT